

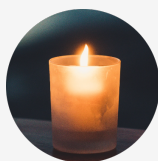
# AVIS DE DÉCÈS

REIMS LA BRULEE CUISY-MALANCOURT CHALONS EN CHAMPAGNE

La mort n'est pas la fin...

Le samedi 29 juin du seuil de sa maison Dieu a rappelé pour l'éternité et dans l'attente de sa résurrection

## M. Louis MAGNIER



**Décédé le 29/06/2013**

né à Reims-La-Brûlée le jour de l'Assomption 1929

Médaillé militaire  
Chevalier du Mérite Agricole  
Croix du Combattant Volontaire avec agrafe Indochine  
Croix du Combattant  
Titre de Reconnaissance de la Nation  
Médaille d'Outre-Mer  
Médailles Commémoratives Indochine et Afrique du Nord  
Médaille Régionale, Départementale, Communale (Argent)  
Ancien responsable d'exploitations forestières  
Ancien conseiller municipal et adjoint de la commune  
Ancien vice-président de la section A.C de Thiéblemont  
Ancien membre des Conseil Economique Paroissial et  
Conseil Diocésain aux Affaires Economiques du Diocèse de Châlons

La cérémonie des funérailles sera célébrée le mercredi 3 juillet 2013 à 11 heures  
en l'église de Reims-la-Brûlée précédée de la levée du corps.  
Le défunt repose en l'église Saint Martin de Reims-la-Brûlée

De la part de :

Madame Marie-Josèphe MAGNIER née COLARDELLE, son épouse  
Madame Marie-Anne et Monsieur Michel GOBIN, ses enfants  
Maxime et Marine, ses petits-enfants  
Monsieur Louis et Madame Agnès MAGNIER, ses enfants  
Pierre-Louis et Rima, Lise, ses petits-enfants  
Madame Florence GARCIA-MOCHALES née MAGNIER, sa fille  
Monsieur Yves-Marie MAGNIER, son fils  
Madame Marie-Laure et Monsieur Philippe THIL-MAGNIER, ses enfants  
Pierre-Antoine, Eléonore et Claire, ses petits-enfants  
Madame Emmanuelle et Monsieur Nicolas FOURRIER, ses enfants  
Martin et Clémence, ses petits-enfants  
toute la famille et ses amis.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

Seules les palmes seront acceptées.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances et remerciements.